

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

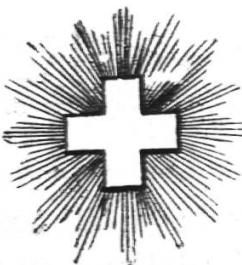
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^{me} ANNÉE.

N° 14



LAUSANNE

3 Avril 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE: *L'instituteur et la guerre. — Le retour à la culture latine. — Style et composition. — Chronique scolaire : Confédération suisse. Vaud. Neuchâtel. Jura bernois. Berne. France. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire. — Lecture.*

L'INSTITUTEUR ET LA GUERRE

Bien que notre pays ait été heureusement épargné par l'horrible guerre, nous aimerais, sous cette rubrique, *L'Instituteur et la guerre*, accueillir les renseignements et les documents que l'on voudra bien nous adresser à ce sujet.

Quelle répercussion la guerre actuelle a-t-elle exercée sur la vie de l'école suisse en général et celle de la Suisse romande en particulier ? Quelles initiatives pédagogiques intéressantes ont été prises par les autorités, les maîtres et les élèves pour assurer le service de l'école, venir en aide aux malheureux, secourir nos soldats ou ceux des belligérants, etc. ?

La discussion est ouverte.

(*La Réd.*)

LE RETOUR A LA CULTURE LATINE

Un mouvement se dessine en France en faveur du retour à la culture latine, mouvement que la guerre actuelle n'a fait qu'accentuer, mais qui était préparé de longue date. Il est le résultat d'une campagne entreprise par les écrivains les plus illustres d'hier et d'aujourd'hui. Pour s'en convaincre, il suffit de citer les noms de Brunetière, Jules Lemaitre, Edouard Rod, Bazin, Doumic, Barrès, etc. Il y a quelques mois, les représentants les plus autorisés de la culture latine ont organisé une manifestation impo-

sante à Paris. Tous les peuples latins y étaient représentés ; seule notre petite Suisse romande faisait exception, nous ne savons pourquoi ! Mais les manifestations sont éphémères et n'ont, en général, pas de lendemain. Par bonheur, M. René Doumic en souligne l'importance et en montre toute la haute signification dans un magistral article de la *Revue des Deux-Mondes*. M. Doumic combattit toujours les réformes de l'enseignement du français, parce que ces réformes tendaient à limiter l'étude du latin au profit des langues vivantes. Il se montra également l'adversaire de la réforme orthographique de 1902. Personne n'était mieux placé que lui pour préconiser le retour à la culture latine. Il le fait avec sobriété, mais avec force. La culture française est avant tout l'héritière directe de la culture gréco-latine, elle ne peut donc négliger, sans amoindrissement, l'étude du latin. Son passé est, en quelque sorte, lié aux deux langues mortes dont elle est issue. Si la fièvre d'affarisme de ces dernières années a poussé les pouvoirs publics à donner une tendance trop utilitaire à l'enseignement, ce n'est pas une raison pour persister dans cette erreur. Tout le monde est d'accord aujourd'hui que le dernier mot de l'éducation ne consiste pas à savoir demander son chemin en quatre ou cinq langues différentes. M. Doumic rappelle les idées de Montaigne sur l'éducation et, après avoir rendu hommage au grand siècle, il montre toute la valeur de ce vieux mot « humanités ». Autrefois, « faire ses humanités » n'avait rien de comparable au travail scientifique exigé de nos jours dans n'importe quelle branche d'étude.

La période qui va de 1870 à nos jours a été marquée par l'étude des langues vivantes. C'est à la fois une conséquence de la guerre et une nécessité créée par le mouvement des affaires. Tandis qu'autrefois les seuls intellectuels étudiaient les langues étrangères, de nos jours on a voulu étendre cette connaissance, sinon à la masse du peuple, du moins à une grande partie de la gent écolière. En France, par exemple, on apprend l'anglais et l'allemand dans les lycées. Il ne semble pas que les résultats soient proportionnés à l'effort, d'autant plus que cette étude ne peut se faire qu'en négligeant certaines branches, notamment le latin. Il est vrai qu'on

peut devenir académicien sans avoir traduit le *De viris...* dans ses jeunes années ; c'est le cas d'Eugène Brieux. Mais c'est une exception. Ecoutez le jugement que porte M. Frédéric Clément, avocat à la cour d'appel de Paris, sur l'enseignement des langues étrangères dans les lycées (*Gazette de Lausanne* du 12 fév. 1913) : « La question des langues vivantes est l'une des plus délicates qui soient. Et c'est bien le domaine où l'on a le plus complètement erré. Or, il faut dire les choses par leur nom, on nous a installé un enseignement pour commis-voyageurs. En ce qui concerne l'allemand, on habite l'enfant à prononcer des bouts de phrases comme on en trouve à la fin du Bædecker, puis brusquement on le jette dans la grammaire et, comme il est sensé savoir parler, on la lui fait apprendre en allemand. Le malheureux est obligé de déployer un immense effort de mémoire. Il se décourage et n'apprend rien. Tout ce système me paraît être le dernier mot de l'aberration. »

Il est possible que ce jugement soit quelque peu sommaire. Il n'en reste pas moins que l'enseignement des langues vivantes n'a pas atteint son but. Le meilleur élève consacre des heures précieuses à cette étude et néglige sa langue maternelle — car nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'une leçon d'allemand est en même temps une leçon de français. Autant dire que l'on étudie l'astronomie en faisant une page d'écriture. Le résultat est souvent médiocre, surtout si l'on étudie plusieurs langues à la fois. Un séjour de six mois à Berlin eût été préférable dans la plupart des cas, car le jeune Français n'éprouve pas le besoin d'être polyglotte. Nous autres Suisses romands échappons à cette critique par le fait que l'allemand étant la plus importante de nos langues nationales, nous serons toujours dans l'obligation de la connaître.

De tout cela, il n'en faudrait pas conclure que l'enseignement des langues vivantes doive être abandonné. Non. Mais il faut rendre à la langue maternelle la place d'honneur qui lui revient de droit et considérer l'enseignement de l'allemand ou de l'anglais comme une étude accessoire qui commencera le plus tard possible, c'est-à-dire dès que l'on jugera la langue française suffisamment connue. C'est là une vérité qui devrait être érigée en dogme. Gustave Flaubert se fait une gloire de ne pas savoir l'allemand lorsqu'il

répond à un pédant intellectuel d'Outre-Rhin qui s'était permis de critiquer *Salambo*. Evidemment nous ne sommes plus de cette époque : les moyens de communication, les échanges intellectuels et autres de pays à pays ont modifié tout cela. Cependant il ne faut rien exagérer et il semble bien que la culture latine ait souffert de cet apport nouveau. Ignorer le latin c'est méconnaître le patrimoine le plus sacré de notre langue. La conclusion de M. Doumic s'impose : retour à la culture latine.

PAUL CHAPUIS.

STYLE ET COMPOSITION

De toutes les branches concourant à l'étude de la langue maternelle, la composition est certainement une des plus importantes et aussi une des plus difficiles. Qu'elle soit orale (élocution) ou écrite (rédaction), c'est pour les maîtres et maîtresses, à tous les degrés, une leçon intéressante, mais toujours laborieuse : il faut tenir compte à la fois des idées, de l'orthographe et du style, autrement dit du fond et de la forme, et au point de vue pédagogique, il faut considérer la méthode qui varie suivant l'âge des écoliers, leurs aptitudes et les sujets traités.

Tout d'abord, à propos des idées, ne reprochons-nous pas souvent à nos élèves d'être vides et de n'avoir que de sottes banalités à raconter ou à décrire ? Surement, mais si l'on comprend bien la mentalité de l'enfant, il est facile de reconnaître que nos critiques sont sévères, parfois injustes. Un examen de la question permet de ramener à trois causes essentielles la pauvreté et la rareté des idées : 1. L'influence du milieu ; 2. Le défaut de lecture ; 3. La nature physique et psychique de l'enfant.

Analysons la première. A la ville, comme à la campagne, quand on connaît certaines familles dans lesquelles l'indifférence côtoie l'ignorance, et dans lesquelles bon nombre de nos écoliers grandissent et se développent, il n'y a rien d'étonnant à ce que leur curiosité enfantine soit si médiocrement cultivée. Leurs oreilles, et par suite leur mémoire et leur modeste intelligence reçoivent et emmagasinent les plus mesquines conversations sur des choses qui n'ont le plus souvent aucun rapport avec l'enseignement. Et, bien que ces élèves soient soustraits par l'école 5 à 6 heures par jour à cette ambiance terre à terre et par trop matérialiste, — quand elle n'est pas démoralisante, — il n'en faut pas davantage pour que leur langage parlé, et par suite leur langage écrit soit pauvre, incomplet et defectueux. En vérité, dans nos classes primaires, peu nombreux sont les enfants qui ont le privilège d'avoir des parents qui les préparent déjà pour leur entrée à l'école, qui après s'occupent de leurs leçons et qui toujours répondent à ce mot : « pourquoi ?... » revenant si fréquemment sur leurs lèvres.

En second lieu, le goût de la lecture est capital pour acquérir des idées. De nos jours, les livres et les journaux pour la jeunesse sont répandus à profusion, et leur littérature mise à la portée de tous les âges. Malgré cela, il faut reconnaître que les enfants qui aiment vraiment la lecture ne forment qu'une minorité ; d'autres qui l'aimeraient, n'ont pas les moyens de se procurer et de se payer

un abonnement de périodique ou de bibliothèque ; alors ils se repaissent occasionnellement de n'importe quelle brochure, illustrée, romanesque et sensationnelle comme il y en a trop, pas du tout écrite pour des enfants et prêtée par des domestiques ou des amis peu scrupuleux du contenu ; d'autres encore, à la campagne surtout, n'ont pas le temps de lire, même l'hiver. Comment des enfants, levés dès 5 ou 6 heures du matin, qui doivent s'occuper du bétail et des champs avant et après les heures de classe, peuvent-ils, le soir venu et leurs devoirs scolaires faits, avoir encore le courage de lire, même un livre intéressant ? A l'école, ces pauvres êtres, vaincus par la fatigue des travaux domestiques, ne peuvent non plus prêter une attention soutenue aux leçons, car l'effort physique détermine un fléchissement de la puissance d'assimilation ; le corps alourdi crée l'esprit lourd. En lisant, de tels élèves ne peuvent se récréer ni s'instruire ; de là une stagnation de toutes les facultés nécessaires à la composition.

Passons à la troisième cause, soit à la corrélation existant entre la nature physique et psychique de l'enfant et la rédaction. Disons d'emblée que cette dernière, faite librement, est le reflet, l'image exacte de la vie naturelle de l'enfant, de cette vie toute réflexe et physiologique, toute de désordre et de négligence, de propreté douteuse, de bonds spontanés, de gestes inconscients, de mouvements incessants, de l'impossibilité de s'attacher à un travail régulier, même captivant, de moments d'enthousiasme et de crises de larmes, de babil mutin. Oh ! le babil ! tous les enfants ne sont-ils pas de grands habillards ? Entre eux, ils savent toujours, toujours que dire, mais sitôt qu'il faut parler, sous les yeux du maître, faire un petit résumé ou un compte rendu, ils ne savent plus trouver leur langue, et quand il faut prendre la plume pour exprimer leurs impressions, raconter leurs observations, c'est une toute autre chanson ! Là commence l'embarras. Que faut-il dire ?... L'hésitation dure quelques minutes, et bientôt la réflexion enfante un plan plus ou moins bien conçu, les idées surgissent, mélangées, incohérentes, sans suite ni logique dans leur développement, comme un écheveau emmêlé, style et orthographe à l'avenant. Après cela, nous nous évertuons de corriger, en rougissant — au sens propre et figuré — et de critiquer ce qui est pourtant la représentation vraie, l'expression psychologique de l'âme de l'écolier que nous sommes toujours trop pressés d'« adultiser ».

Quant à l'orthographe seule, il semblerait que, dans un travail de rédaction, les élèves étant absolument libres de choisir et d'employer les mots qu'ils connaissent sûrement, devraient faire fort peu de fautes. Chose curieuse, ils en font presque autant que dans les dictées. L'étourderie mise à part, la raison en est bien simple : vis-à-vis du français, leur langue maternelle, nos enfants sont des apprentis, et leur liberté dans la forme les conduit aux mêmes fautes que nous, adultes, nous faisons dans une composition de langue étrangère.

Il en est de même pour la lecture ; nos jeunes écoliers éprouvent, pour déchiffrer et comprendre certains morceaux, les mêmes difficultés que nous, quand nous débutons, dans l'étude de l'allemand ou de l'anglais. Sur ce point, une réserve est à faire qui explique pourquoi nos enfants ne tirent pas de leurs lectures tout le profit orthographique que nous aimerais. Quand nous lisons un texte, national ou étranger, nous nous efforçons d'en assimiler et le fond et la forme, tandis que nos écoliers ne lisent que pour connaître une histoire et vivre de la vie des per-

sonnages qu'ils y rencontrent. Lire pour apprendre l'orthographe est pour eux le moindre de leurs soucis. Relever, comme nous le faisons, les vocables employés, les rapports des mots entre eux, les constructions de phrases, la ponctuation, c'est un travail d'observation qui est, avouons-le, beaucoup trop abstrait pour l'enfant, livré à lui-même. Sans maître, c'est la liberté qui reprend ses droits, l'esprit qui vagabonde. Toute étude est artificielle pour les jeunes cerveaux, et ce n'est qu'une longue pratique qui les conduit à l'assurance orthographique et syntaxique, au perfectionnement stylistique et littéraire, à la maturité intellectuelle.

(A suivre.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — **La fondation Pestalozzi à Neuhof.** — Ajoutons à ce que nous avons déjà dit de cette institution que le premier exercice de la fondation Pestalozzi à Neuhof accuse un déficit de 9000 fr.

La colonie va prendre en mains l'exploitation de tout le grand domaine agricole et va ouvrir en même temps une école d'horticulture. Des préparatifs ont été faits aussi en vue d'ouvrir un atelier de menuiserie et de carrosserie.

VAUD. — **† M. Henri Mégroz.** — *L'Educateur* a appris avec un vif regret la mort subite de M. Henri Mégroz, chef du service de l'enseignement secondaire au Département de l'Instruction publique. La veille encore, il avait assisté, en qualité d'expert, aux examens d'allemand dans les classes primaires supérieures de la ville.

Né en 1851, M. Henri Mégroz avait suivi les classes du Collège cantonal, puis le Gymnase. Après avoir pris simultanément, pendant six semestres, des cours à la Faculté de droit et à la Faculté des lettres de l'ancienne Académie, il alla en Bavière pour y apprendre l'allemand et y poursuivre l'étude des classiques. Il fut maître de français à l'Institut Hacker, à Mengersdorf, près de Bayreuth, obtint en 1876, à Munich, le diplôme requis des professeurs se destinant à l'enseignement du français dans les écoles publiques, fut appelé en cette qualité à l'Ecole communale des jeunes filles, à Nuremberg, puis à l'Ecole réale de la même ville, où il demeura près de quatre ans. Rentré en Suisse en 1883, il professa à l'Ecole de Lerber, à Berne, jusqu'à la dissolution de cet établissement. En 1892, il devint traducteur à la chancellerie d'Etat de Berne. Il remplit encore ces fonctions en 1898, quand le Conseil d'Etat vaudois l'appela au poste d'adjoint au chef de service du Département de l'Instruction publique, chargé de la surveillance des écoles secondaires. Dès le 1^{er} janvier 1914, il était devenu, en vertu de la loi sur la réorganisation du Conseil d'Etat, le chef du service de l'enseignement secondaire.

Henri Mégroz avait l'esprit cultivé et fin, un jugement extrêmement juste, et les rapports qu'il était appelé à rédiger étaient de tous points remarquables. Le défunt fut un fonctionnaire très distingué, consciencieux et bienveillant, dont la mort est une grosse perte pour le Département. Tous ceux qui l'ont

connu l'ont apprécié et partagent les vifs regrets que nous inspire la brusque fin de cet homme d'une grande droiture et d'une loyauté absolue.

Au cimetière de Montoie, où le corps du défunt a été incinéré, M. Chuard, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, a dit, en termes excellents, la grande perte que venait de faire l'administration cantonale, et M. Deluz, président de la *Société vaudoise des maîtres secondaires*, a pris la parole au nom de l'association qu'il représentait.

*** † **Mlle Marie Pittet.** — Le samedi 9 mars dernier s'est éteinte à Bottens, où elle s'était retirée auprès de son frère, M. Alphonse Pittet, curé de cette localité, Mlle Marie Pittet, ancienne institutrice à Villars-le-Terroir. Ses funérailles ont eu lieu le 9 mars. Un long cortège de parents, d'amis, de collègues et d'anciens élèves l'a accompagnée avec respect et recueillement à sa dernière demeure. Mlle Pittet avait tenu à reposer pour toujours à Villars-le-Terroir même, dans l'endroit où elle avait exercé ses fonctions, et qui était en même temps sa commune d'origine.

Sur la tombe entr'ouverte, M. Allaz, instituteur à Assens, délégué du corps enseignant du district d'Echallens, a retracé en quelques mots rapides la longue carrière de Mlle Pittet. Entrée à l'Ecole normale de Lausanne en 1862, elle en sortit en 1864, munie du brevet de capacité et avec les témoignages de satisfaction de tous ses professeurs. En juillet de la même année, elle fut appelée à la direction de l'école des filles de Villars-le-Terroir, poste qu'elle occupa jusqu'au 30 octobre 1896, soit durant plus de 32 années.

Durant cette longue période, notre collègue fit preuve d'un dévouement admirable envers les élèves qui lui furent confiées. Douée d'un grand talent pédagogique, d'une patience inaltérable et d'une bonté sans égale, elle forma à la science, au bien et au devoir une quantité de jeunes filles, qui lui gardèrent toujours amour et reconnaissance. Lorsque Mlle Pittet prit une retraite méritée, dont elle jouit paisiblement durant 19 années, elle emporta les regrets des autorités, des parents de ses élèves et même de la population de Villars-le-Terroir tout entière.

Les dernières années de sa vie furent remplies par des œuvres de charité : visites aux malades et aux pauvres. Nombreux furent les infortunés qu'elle a soutenus et réconfortés ! Son existence entière fut consacrée à faire le bien autour d'elle. Honneur et respect à sa mémoire !

E. A.

NEUCHATEL. — Caisse cantonale de remplacement du Corps enseignant primaire. Exercice 1914. — La Caisse cantonale de remplacement a été créée en 1914 et a fonctionné dès le 1^{er} janvier 1912. Elle est basée sur la coopération de l'Etat, des communes et du corps enseignant. L'assuré paie une cotisation annuelle de fr. 8. L'Etat, à son tour, accorde une subvention de fr. 8 par assuré et la Commune autant.

Sur présentation d'une déclaration médicale, la Caisse paie le remplacement pendant une période de 250 jours sur 720 jours consécutifs.

Le taux journalier de l'indemnité est de fr. 5 pour les instituteurs et fr. 3.25

pour les institutrices. La Caisse paie directement, par chèques sur la Banque cantonale, les indemnités aux remplaçants et remplaçantes.

Elle rend, comme bien on pense, des services extraordinairement appréciés aux collègues *frappés par la maladie*.

Les résultats de l'exercice 1914, que nous donnons ci-dessous, en sont la meilleure preuve.

La Caisse de remplacement compte **598¹** membres dont **170** instituteurs et **428** institutrices.

Il y a eu *83 malades* en 1914, soit *20* instituteurs et *63* institutrices.

Pour ces *83* malades, la Caisse a payé fr. *12 882,50* d'indemnités (fr. *14 713,75* en *1912* et fr. *11 965* en *1913*). Cette somme se répartit comme suit :

a) INSTITUTEURS :

fr. *2009,50* pour *320* journées à fr. *5* et *126* journées à fr. *3,25²* (en *1912*, fr. *3920*; en *1913*, fr. *1883,50*).

b) INSTITUTRICES :

fr. *10 873* pour *3336* journées à fr. *3,25* et *6* journées à fr. *5* (en *1912*, fr. *11 423,75*; en *1913*, fr. *10 081,50*.)

La dépense moyenne par malade est de fr. *155,21* (en *1912*, fr. *199,83*; en *1913*, fr. *167,68*.)

Par *institutrice*, cette moyenne est de fr. *172,75* (en *1912*, fr. *219,62*; en *1913*, fr. *168,02*.)

Par *instituteur*, elle est de fr. *100,48* (en *1912*, fr. *149,54*; en *1913*, fr. *134,53*.)

Sur *100* instituteurs en fonctions, nous comptons, en *1914*, *12* malades ayant ainsi coûté fr. *1205,76*;

Sur *100* institutrices en fonctions, nous comptons, en *1914*, *15* malades ayant coûté fr. *2591,25*.

De ceci, nous pouvons déduire que, quoique les institutrices reçoivent une indemnité journalière plus faible que celle des instituteurs et bien que la cotisation soit la même pour tous, les institutrices, toutes proportions ainsi gardées, bénéficient dans une mesure beaucoup plus importante que les instituteurs, des services de la Caisse (proportion de *1 à 2*).

Ceci est intéressant et mérite d'être signalé aux *intéressées* qui croient trop facilement le contraire !

Les *cotisations* et les *subventions* ont produit fr. *14 383,80*; les intérêts des capitaux, fr. *352,59*.

Les frais généraux se sont élevés à fr. *621,55*, qui représentent le *5 %* des dépenses.

L'exercice *1914* boucle ainsi par un *boni* de fr. *1014,70* (en *1912*, déficit de fr. *1270,85*; en *1913*, boni de fr. *1776,30*.)

Les bonis sont, en vertu du Règlement, versés au *Fonds de réserve*. Ce Fonds-

¹ Dans ce nombre sont compris quelques maîtres spéciaux attachés exclusivement à l'enseignement primaire (maîtres de dessin, chant, gymnastique, allemand, maîtresses d'école ménagère).

² Instituteurs remplacés par des institutrices.

s'élevait, au 31 décembre 1914, à fr. 6303,09. Il a été constitué par le boni d'exercice de 1913 ; par fr. 3100 de dons anonymes et fr. 30 de dons divers. Enfin, à ces sommes, il y a lieu d'ajouter les dons de la Direction de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel (1912, fr. 500 ; 1913, fr. 600.) Ces dons sont augmentés chaque année de fr. 100 jusqu'à concurrence de fr. 1200. A l'occasion de son centenaire, la Caisse d'Epargne a voulu témoigner par là sa gratitude au Corps enseignant primaire pour les services qu'il rend à l'Epargne scolaire.

H.-L. G.

JURA BERNOIS. — † **Joseph César.** — Le mercredi, 17 mars, pendant qu'il donnait sa leçon au gymnase de Porrentruy, Joseph César fut atteint d'une légère attaque. Transporté chez lui, il reçut immédiatement les soins les plus dévoués mais, dans la matinée du 19 mars, il rendit le dernier soupir.

Toute la vie de Joseph César a été un dévouement constant et un travail inlassable. C'était un noble cœur, un esprit élevé, un champion du progrès.

Joseph César était né à Buix, en 1848. Après avoir suivi les cours de l'école normale de Porrentruy, il fut breveté en 1868. La conduite, le zèle, les aptitudes pédagogiques du jeune instituteur engagèrent les autorités scolaires à lui confier la direction de l'école modèle annexée à l'école normale.

César dirigea cette école d'application jusqu'à sa suppression, en 1876.

La loi sur les écoles normales, adoptée en 1875, imposait une réorganisation de l'établissement de Porrentruy. Joseph César y fut appelé en qualité de professeur et chargé de l'enseignement du français, de l'histoire et de la géographie. Il y resta jusqu'en 1892 ; il accepta les fonctions d'inspecteur des écoles du XII^e arrondissement. Il s'était fait illusion ; l'inspection des écoles ne convenait ni à ses goûts, ni à son caractère. Il s'en plaignait amèrement à ses collègues. Aussi quitta-t-il sans regret ce poste pénible, pour enseigner la langue et la littérature françaises au gymnase de l'école cantonale de Porrentruy.

C'est là, en plein travail, que la mort l'a touché de son aile, lui, l'homme infatigable qui espérait atteindre sa cinquantième année d'enseignement pour se reposer quelque peu avant le grand départ. A ses amis qui l'engageaient à prendre une retraite bien méritée, il répondait : « Mais j'ai toute l'éternité pour me reposer. »

Joseph César a fait partie, pendant plusieurs périodes, de la commission des écoles primaires de Porrentruy. C'est lui aussi qui, dans les commissions du brevet primaire et du brevet secondaire, examinait nos futurs instituteurs et institutrices en littérature française.

Ses obsèques, le dimanche 20 mars, ont été une grande manifestation populaire. Au bord de la tombe, si inopinément ouverte, les élèves de l'école cantonale et ceux de l'école normale ont exécuté deux choeurs très impressionnants. M. V. Chavanne, député, s'est fait l'organe de la commission de l'école cantonale, pour retracer, en termes émus, la carrière pédagogique de Joseph César et pour exprimer tous les regrets causés par le départ de ce maître distingué.

M. le Dr Juillard, professeur à l'école cantonale, a parlé au nom de ses collègues louant en César le professeur distingué, passionné de vérité, de beauté et de justice. M. Vauclair, professeur à Saint-Imier, au nom des anciens élèves, a pro-

noncé un adieu ému au maître affectueux dont la vie fut un modèle de loyauté et de dévouement.

Les journaux jurassiens ont tous consacré de longs articles au cher défunt. Voici quelques-unes de leurs appréciations. Le *Jura bernois* de Saint-Imier : « M. César était une nature d'élite, un galant homme dans toute l'acception de ce mot; il personnifiait la conscience et le devoir. Sa modestie n'avait d'égale que son savoir et sa bienveillance. La délicatesse de ses sentiments et son bon cœur exerçaient un charme irrésistible sur tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. »

Le *Démocrate* de Delémont : « Grand cœur épris d'idéal, esprit libéral et tolérant, caractère droit et loyal, homme de devoir et de probité, M. César devait, à cause de tout cela, se rattacher politiquement au grand parti national suisse, au parti radical. Il fut un de ces radicaux de vieille souche ajoulate qui ne connaissent qu'un programme : tout pour le pays et pour le droit. »

Le *Jura* de Porrentruy : « M. César était un professeur enthousiaste dont le chaud enseignement était surtout guidé par un scrupuleux souci de la vérité, de l'exactitude de fond et de forme jusque dans les moindres détails. Il voulait en ses élèves la conscience qui ne trompe jamais, l'élévation dans la pensée, la rectitude minutieuse dans l'exécution du travail. »

Le *Peuple* de Porrentruy : « Joseph César a montré dans les diverses fonctions qu'il a remplies un zèle, un dévouement, une abnégation qui ne se démentirent jamais. Pendant près de cinquante ans, il fut à la brèche, donnant à tous l'exemple du devoir professionnel, du véritable éducateur, du bon citoyen. »

BERNE. — **Candidats au brevet d'instituteur bernois.** — Cette année, 187 candidats se sont inscrits auprès de la Direction de l'éducation du canton de Berne, pour subir l'examen en obtention du brevet pour l'enseignement primaire. L'Ecole normale supérieure de Berne a annoncé 44 candidats, l'Ecole normale de Muristalden 23, l'Ecole normale de Porrentruy 17. Un certain nombre de jeunes filles subiront ces épreuves après avoir fréquenté les écoles normales ou sections pédagogiques suivantes : Ecole normale de Monbijou, à Berne, 55 ; section pédagogique de la nouvelle Ecole secondaire de filles, à Berne, 30 ; de Porrentruy 7 et de St-Imier 8. Deux candidates et un candidat sont étrangers au canton.

H. GOBAT.

FRANCE. — 25 000 instituteurs sont sous les drapeaux. 600 sont déjà tombés à l'ennemi, 2000 sont blessés.

BIBLIOGRAPHIE

La maison Dénéréaz-Spengler, à Lausanne, vient de publier un tableau, « Les Chefs de l'Armée suisse en 1915 », par le peintre Dunki, qui aura un grand succès auprès de l'armée, ainsi que dans les milieux scolaires. C'est un beau motif de décoration pour une salle d'école.

Reçu : *Colonie agricole et professionnelle de la Suisse romande, Serix près Oron (Vaud). 51^e rapport 1913-1914.*

PARTIE PRATIQUE

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE¹ (*Suite*).

Etude des plantes bulbeuses : poireau, oignon, jacinthe, tulipe, etc.

C'est par cette étude pratique que je donne à mes élèves les premières notions de botanique et leur fais connaitre les deux organes importants de la nutrition végétale, la racine et les feuilles. Cette étude permet aussi, incidemment, de mettre en relief quelques faits particulièrement intéressants de la vie des plantes, susceptibles d'être comparés à ceux qui, chez les animaux, s'appellent solidarité, prévoyance..., faits qu'il me paraît bon de signaler, à l'occasion, toute étude devant comporter un enseignement moral.

A. *Le poireau : Constitution et développement.*

1^o Transplanter, avec précaution, trois poireaux de grosseur moyenne (en automne), dans un pot, et les présenter ainsi aux élèves ;

2^o Arracher l'un d'eux, et le secouer (avec précaution, dans l'eau) pour en détacher la terre. Observer et dessiner la plante (au tableau), en mettant en évidence quelques-uns de ses caractères extérieurs : l'aspect des racines et des feuilles, l'absence de matière verte dans la partie souterraine, etc.

3^o Disséquer le poireau.

a) Couper les racines, en remarquant qu'elles sont formées de filaments blancs, insérés sur un plateau circulaire (qui représente la base de la tige).

b) Détacher successivement toutes les feuilles, en les coupant à la base. Remarquer que les premières — les plus âgées — sont jaunes ou flétries ; que les suivantes sont de plus en plus petites, et de moins en moins vertes, et que les plus jeunes — qui sont soustraites à l'influence de la lumière — sont incolores. Voir, au sommet de la tige — qui est excessivement courte — un *bourgeon* composé de feuilles en formation.

Par ces diverses observations, se rendre compte de l'évolution des feuilles et du rôle de la lumière dans le développement de la *chlorophylle*.

c) Examiner la constitution d'une feuille ; distinguer ses deux parties : la *gaine* et le *limbe*. Remarquer le rôle de la gaine, adaptée à la fonction de soutien², et celui du limbe, sur lequel agissent l'air et la lumière.

d) Noter que les *nervures* sont parallèles (constater que la feuille se divise facilement dans le sens de la longueur).

Déchirer une feuille transversalement — avec précaution — pour briser les nervures, et remarquer que les deux segments se trouvent reliés entre eux par des filaments qui ressemblent à des fils d'araignée : ces filaments représentent les éléments constituants des nervures (les *vaisseaux conducteurs de sève*).

¹ Voir l'*Educateur*, N°s 5 et 11.

² On pourra faire constater que le poireau nous montre un exemple de la solidarité qui fait la force.

e) Couper nettement la base d'une feuille et la plonger dans un liquide coloré (l'encre rouge étendue d'eau convient bien); la teinte prise par les nervures atteste leur rôle.

f) Déchirer obliquement une feuille, et mettre ainsi en évidence les deux épidermes incolores qui la recouvrent.

(L'épiderme intérieur de la gaine s'enlève très facilement¹.)

g) Enlever — par grattage, à l'aide d'un canif — le tissu vert qui se trouve entre les épidermes : le *parenchyme*.

h) Plonger dans l'alcool un fragment de feuille, et au bout d'un jour environ, constater qu'il se décolore, pendant que le liquide se teinte en vert par suite de la dissolution de la chlorophylle.

4^o Observer le développement d'un poireau : prendre le second échantillon, et, après avoir coupé les racines à leur naissance, plonger le bulbe dans un flacon rempli d'eau (en le soutenant à l'aide d'une baguette fixée au goulot); marquer le niveau avec une étiquette gommée. Constatier que de nouvelles racines se produisent, et suivre leur développement; apprécier la quantité d'eau absorbée. Noter également la transformation des feuilles : les plus âgées se flétrissent et meurent, pendant que les autres grandissent ou se forment.

Pour la suite du développement, on pourra utiliser le troisième poireau, qu'on laissera dans le pot, et qu'on mettra sur la jardinière dont j'ai parlé dans ma précédente chronique.

Pendant l'été, on verra la tige pousser, et une *ombelle* de fleurs se former à son extrémité ; on observera successivement la floraison, la fructification, puis la mort de la plante. L'échantillon sera conservé — dans le pot-même — ce qui permettra, l'année suivante, de mettre sous les yeux des élèves deux phases intéressantes de l'existence du poireau.

B. *L'oignon : Constitution et développement.*

1^o Prendre un gros oignon (en automne), et après avoir observé les caractères extérieurs de ce bulbe, le couper par le milieu — longitudinalement². Remarquer qu'il est formé par des gaines foliaires emboîtées, qui se sont épaissies en accumulant des réserves alimentaires.

On fera remarquer aux élèves que l'oignon a été récolté à la fin de l'été, avant son complet développement (avant la floraison), au moment où ces réserves étaient le plus abondantes, puis que le limbe des feuilles — desséché — a été enlevé par le jardinier.

Séparer les diverses gaines (opération plus facile si chaque moitié de l'oignon est coupée en deux). Constateter que la gaine extérieure est jaune, sèche et mince, au moins en partie, et que, au centre du bulbe, il y a un bourgeon constitué par des feuilles en formation. Faire remarquer l'analogie de l'oignon et du poireau.

2^o Prendre un autre oignon, et, après avoir enlevé les racines desséchées qu'il porte, le poser sur le goulot d'un flacon rempli d'eau, ou mieux dans un

¹ Si l'on dispose d'un microscope, on pourra montrer la constitution de l'épiderme (*cellules, stomates*), et donner à l'élève, en passant, cette notion générale que la plante a une *structure cellulaire*.

² Il est bon aussi d'en couper un autre transversalement.

verre conique à parois bien transparentes, puis suivre son développement : formation des racines et des feuilles, épuisement progressif des réserves contenues dans les gaines du bulbe, etc.

3^e On pourra étudier, de la même façon, des bulbes de jacinthe et de tulipe (mis de préférence en pot). Ces plantes seront avantageusement utilisées pour l'observation de la floraison.

Prendre des variétés à fleurs simples et à fleurs doubles, pour montrer la *métamorphose florale* produite par la culture.

Remarquer, après la floraison, que la partie aérienne de la plante meurt, tandis que la partie souterraine — le bulbe — reste seule vivante. Des réserves alimentaires ont été accumulées, à ce moment, dans les gaines foliaires, et ce sont ces réserves qui permettent à la plante de se développer au début du printemps suivant.

On pourra également noter que de petits bulbes se sont formés près du gros : ce sont ces *caïeux* qui permettent la multiplication de la tulipe et de la jacinthe et la conservation de la variété. (L'origine de ces petits bulbes sera expliquée plus tard : on verra qu'ils résultent du développement des bourgeons latéraux).

4^e La comparaison des plantes bulbeuses : poireau, oignon, jacinthe, tulipe, etc., permet de donner aux élèves une première notion des ressemblances que les plantes présentent entre elles, et d'amorcer l'étude de la « classification ».

On pourra expliquer ce qu'on entend par *variété, espèce, genre et famille*.

EXEMPLE : Les diverses *variétés* de poireaux forment l'*espèce* poireau. De même, les variétés d'oignons constituent l'*espèce* oignon.

Les *espèces* : poireau, oignon, ail, ciboule, etc., forment un *genre* (*genre ail*).

Les *genres* : ail, jacinthe, tulipe, lis, etc., constituent la *famille* des Liliacées.

RÉSUMÉ : a) *Vocabulaire résumant l'étude précédente* : racine, feuille, bulbe, gaine, limbe, nervures, vaisseaux, sève, épiderme, cellule, stomate, parenchyme, chlorophylle, variété, espèce, genre, famille.

b) *Enseignement moral* : La solidarité et la prévoyance chez les plantes.

(A suivre.)

P. CHAUDET.

N.B. — J'ai cru devoir signaler la plupart des faits — d'observation facile — que les plantes bulbeuses permettent d'étudier. Il va sans dire que quelques-uns de ces faits dépassent le niveau de l'école primaire élémentaire : ceux-là seront pris en considération dans les écoles primaires supérieures. C'est dans le même esprit que je traiterai les divers sujets dans mes prochains articles.

LECTURE

Les têtes-d'âne.

Derrière le mas, il y avait, le long du chemin, un fossé qui menait son eau à notre vieux puits à roue. Cette eau n'était pas profonde, mais elle était claire et riante, et, quand j'étais petit, je ne pouvais m'empêcher, surtout les jours d'été, d'aller jouer le long de la rive.

Ce fossé fut le premier livre où j'appris, en m'amusant, l'histoire naturelle. Il y avait là des poissons, épinoches ou carpillons, qui passaient par bandes et que j'essayais de pêcher dans un sachet de canevas, qui avait servi à mettre des clous et que je suspendais au bout d'un long roseau. Il y avait des demoiselles, vertes, bleues et noiraudes, que, doucement, tout doucement, lorsqu'elles se posaient, je saisissais de mes petits doigts, quand elles ne s'échappaient pas, légères, silencieuses, en faisant frissonner le crêpe de leurs ailes ; il y avait des nautonectes, espèces d'insectes bruns avec le ventre blanc, qui sautillaient sur l'eau et puis remuent leurs pattes à la façon des cordonniers qui tirent le ligneul. Ensuite des grenouilles, qui sortaient de la mousse une échine glauque, chamarrée d'or, et qui, en me voyant, lestes, faisaient le plongeon ; des tritons, sorte de salamandres d'eau, qui farfouillaient dans la vase, et de gros escarbots qui rôdaient dans les flâches.

Ajoutez à cela un fouillis de plantes aquatiques, telles que le nénufar, qui étale, magnifique, sur la nappe de l'eau, ses larges feuilles rondes et son calice blanc ; et le pâle narcisse qui se mire dans le ru ; et la langue-de-bœuf, qui fleurit comme un lustre, avec les yeux de l'Enfant Jésus, qui est le myosotis.

Mais de tout ce monde-là, ce qui m'engageait le plus, c'était la fleur des glaïeuls. C'est une grande plante qui croît au bord des eaux par grosses touffes, avec de belles fleurs jaunes qui se dressent en l'air comme des hallebardes d'or. Je ne sais trop pourquoi, nous appelions ces belles fleurs des têtes-d'âne, parce qu'elles se plaisent, peut-être, comme les ânes, à la rive des ruisseaux.

Toujours est-il qu'un jour d'été, quelque temps après la moisson, on foulait nos gerbes, et tous les gens du mas étaient dans l'aire à travailler.

A l'entour des chevaux et des mulets qui piétinaient, ardents, autour de leur gardien, il y avait bien vingt hommes qui, les bras retroussés, en cheminant au pas, deux par deux, quatre par quatre, retournaient les épis ou enlevaient la paille avec des fourches de bois. Ce joli travail se faisait gaiement, en dansant au soleil, nu-pieds, sur le grain battu.

Au haut de l'aire, porté par les trois jambes d'une chèvre rustique, formée de trois perches, était suspendu le van. Deux ou trois femmes ou fillesjetaient avec des corbeilles, dans le cerceau du crible, le blé mêlé aux balles ; et le maître, un homme vigoureux et de haute taille, remuait le crible au vent, en ramenant ensemble les mauvaises graines.

Le maître, c'était mon père, et quand le vent faiblissait ou que, par intervalles, il cessait de souffler, mon père, avec le crible immobile dans ses mains, se retournait vers le vent ; et sérieux, l'œil dans l'espace, comme s'il s'adressait à un dieu ami, il lui disait : « Allons, souffle, souffle, souffle mignon ! » et le mistral, ma foi, obéissait au patriarche, haletait de nouveau en emportant la poussière, et le beau blé tombait en blonde averse sur le monceau conique qui, à vue d'œil, montait entre les jambes du vanneur.

En ce temps-là, je portais encore les jupes, j'avais à peine quatre ou cinq ans. Par une après-midi de cette saison d'aires, après m'être bien roulé, comme font les enfants, sur la paille nouvelle, je m'acheminai tout seul vers le fossé du puits.

Depuis quelques jours, les fleurs des glaïeuls jaunes commençaient à s'épanouir, et les mains me démangeaient d'aller cueillir quelqu'un de ces beaux bouquets d'or.

Et j'arrive au fossé ; doucement je descends au bord de l'eau ; j'envoie la main pour attraper les fleurs... mais comme elles étaient trop éloignées, je me courbe, je m'allonge, et, patratras ! dedans : je tombe dans l'eau jusqu'au cou.

Je crie. Ma mère accourt ; elle me tire de l'eau, me donne quelques claques, et devant elle, trempé comme un caneton, me faisait filer vers le mas :

« Que je t'yvoie encore, vaurien, vers le fossé !

— J'allais cueillir des têtes-d'âne !

— Oui, va, retournes-y, cueillir des têtes-d'âne... Tu ne sais donc pas qu'il y a un serpent dans les herbes caché, un gros serpent qui hume, qui hume les oiseaux et les enfants, vaurien ! »

Et elle me déshabilla, m'ôta mes petits souliers, mes bas, ma chemisette, et, pour faire sécher ma chaussure enfantine et ma robe mouillée, elle me chaussa mes sabots et me mit ma robe du dimanche en me disant : « Au moins ; fais attention de ne pas te salir ! »

Me voilà encore dans l'aire ; je fais, sur la paille fraîche, quelques cabrioles ; j'aperçois un papillon blanc qui voltige dans un chaume ; je cours après, je cours après, avec mes cheveux blonds flottant au vent hors de mon béguin... et paf ! me voilà encore vers le fossé du puits.

Oh ! mes belles fleurs jaunes ! elles étaient toujours là, fières, au milieu de l'eau, me faisant montre d'elles, au point qu'il ne me fut plus possible d'y tenir. Je descends bien doucement, bien doucement sur le talus, je place mes petits pieds bien ras, bien ras de l'eau ; j'envoie la main, je m'allonge, je m'étire tant que je puis... et, patratras ! je me fiche, jusqu'au derrière, dans la vase.

Aïe ! aïe ! aïe ! Autour de moi, pendant que je regardais les bulles gargouiller, et qu'à travers les herbes je croyais entrevoir de gros serpents, j'entendais crier dans l'aire :

« Maitresse ! courez vite ; je crois que le petit est encore tombé à l'eau ! »

Ma mère accourt, elle me saisit, elle m'arrache tout noir hors de la boue puante et, la première chose, troussant ma petite robe, vlin ! vlan ! elle m'applique une fessée retentissante :

« Y retourneras-tu, aux têtes-d'âne ? Y retourneras-tu pour te noyer ?... Une robe toute neuve, que voilà perdue ! Fripe-tout, petit monstre, qui me feras mourir de transes ! »

Et, crotté et pleurant, je m'en revins donc au mas, la tête basse ; et de nouveau on me dévêtit, et on me mit cette fois ma robe des jours de fête... Oh ! la galante robe ! Je l'ai encore dans les yeux, avec ses raies de velours noir, pointillée d'or sur fond bleuâtre.

Bref, quand j'eus sur moi ma belle robe de velours :

« Et maintenant, dis-je à ma mère, que vais-je faire ?

— Va garder les gelines, me dit-elle, qu'elles n'ailent pas dans l'aire... Et tiens-toi à l'ombre.

— J'y vais... »

Et, plein de zèle, je vole vers les poules qui rôdaient par les chemins, becquetant les épis que le râteau avaient laissés.

Tout en les gardant, voici qu'une poulette huppée — n'est-ce pas drôle ? — se met à pourchasser, savez-vous quoi ? une sauterelle, de celles qui ont les ailes rouges et bleues... Et toutes deux, avec moi après (qui voulais voir la sauterelle), de sauter, de sauter à travers champs, si bien que nous arrivâmes au fossé du puits.

Et voilà les fleurs d'or, les belles têtes-d'âne, qui se miraient encore dans le ruisseau, et qui réveillaient mon envie, mais une envie passionnée, délirante, excessive, à me faire oublier mes deux plongeons dans le fossé !

« Oh ! mais cette fois, me dis-je, va, tu ne tomberas pas ! »

Et, descendant le talus, j'entortille à ma main un jonc qui croissait là; et, me penchant sur l'eau avec prudence, j'essaie encore d'atteindre, de l'autre main, les fleurs de glaïeul.

Ah ! malheur ! le jonc casse, et, va te faire teindre ! au milieu du fossé je plonge la tête la première.

Je me dresse comme je puis, je crie comme un perdu, tous les gens de l'aire accourent.

« C'est encore ce petit diable qui est tombé dans le fossé ! Ta mère, cette fois, va te fouiller d'importance ! »

Eh bien ! non ; dans le chemin je la vis venir, pauvrette, tout en larmes et qui disait :

« Mon Dieu, je ne veux pas le frapper, car il aurait peut-être des convulsions ! Mais ce gars, sainte Vierge, n'est pas comme les autres : il ne fait que courir pour ramasser des fleurs ; il perd tous ses jouets en allant par les blés chercher des bouquets sauvages... Maintenant, pour comble, il va se jeter trois fois, depuis peut-être une heure, dans le fossé du puits... Ah ! tiens, toi, pauvre mère, morfonds-toi pour l'approprier ! qui lui en tiendrait, des robes !... Et bienheureux encore — mon Dieu, je vous rends grâces — qu'il ne soit pas noyé ! »

Et ainsi, tous les deux, nous pleurions le long du fossé.

Puis, une fois dans le mas, la sainte femme m'essuya, nu, de son tablier ; et, de peur d'un effroi, m'ayant fait boire ensuite une cuiller de vermiculé, elle me coucha dans ma berce, où, lassé de pleurs, au bout d'un peu je m'endormis.

Et savez-vous ce que je songeai ?

Pardi ! mes têtes-d'âne... Dans un beau courant d'eau, qui serpentait autour du mas, limpide, transparent, azuré comme les eaux de la fontaine de Vaucluse, je voyais de belles touffes de grands et verts glaïeuls qui étalaient dans l'air une féerie de fleurs d'or !

Des demoiselles d'eau venaient se poser sur elles avec leurs ailes de soie bleue, et moi, je nageais nu dans l'eau riante, et je cueillais à pleines mains, à brassées, les fleurs blondines. Plus j'en cueillais, plus il en surgissait.

Tout à coup, j'entends une voix qui me crie : Frédéri !

Je m'éveille, et que vois-je ? Oh ! Seigneur Dieu, que vois-je ? une grosse poignée de têtes-d'âne d'or qui blondissaient sur ma couchette.

Lui-même, mon père était allé cueillir les fleurs qui me faisaient envie, et ma mère les avait mises sur mon lit.

FRÉDÉRIC MISTRAL.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

Commission interecclesiastique romande de chant religieux, chœurs mixtes, chœurs d'hommes, de dames et demoiselles pour les fêtes chrétiennes, pour installation de pasteur, visite d'Eglise, inauguration, etc. Demander spécimens à l'examen au dépositaire de la Commission, M. L. Barblan, pasteur à Pampigny sur Morges.

Maître Zurichois

cherche dans le canton de Vaud ou Neuchâtel pension et chambre avec enseignements en littérature et conversations françaises, chez un pasteur ou professeur d'école secondaire, — Offres sous chiffre O. F. 4654, à Orell Füssli-Publicité, Zurich. O.F. 1436

Ecole de réforme des filles

à Moudon

Une place de **surveillante** est à repourvoir.

Connaissances exigées :

Pouvoir enseigner tous travaux de couture et de broderie et la tenue du ménage. Traitement annuel de fr. 600 — à fr. 800 —, susceptible d'augmentation, plus logement et entretien dans l'établissement.

Se présenter à la Directrice de l'établissement et au II^e service du Département de Justice et Police jusqu'au 24 avril 1915, à 5 heures du soir, en remettant offres écrites avec références.

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne 100 cm. fr. 0,90

Drap gris, qual. extra, large 130 » » 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS



*coupe
moderne et
façon soignée
en
DRAPERIE
bonne qualité.*

TISSUS

*Anglais,
Français,
Suisse,
pour mesure.*

Excellent Coupeurs

*Pardessus
et Pèlerines*

CAOUTCHOUC

10 %
*à 30 jours aux
Instituteurs
de la S. P. V.*

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire.

Gymnase classique cantonal. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître chargé de l'**enseignement de la langue et des éléments de la littérature latine.**

Traitements : 4050 à 4500 fr. pour 18 à 20 heures hebdomadaires, à raison de 225 fr. l'heure annuelle.

Entrée en fonctions le 6 septembre 1915.

Adresser les inscriptions avec un *curriculum vitae*, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, avant le 24 avril, à 6 heures du soir.

Dans sa séance du 19 mars 1915, le Conseil d'Etat a nommé :

M. le pasteur Albert MONTANDON en qualité de maître spécial de religion au Collège de Nyon, à titre provisoire et pour une année ;

M. le Dr Albert BARRAUD, à Lausanne, actuellement chargé de cours, en qualité de professeur d'oto-rhino-laryngologie à la Faculté de médecine de l'Université, ainsi qu'en qualité de chef du service de laryngo-otologie à l'Hôpital cantonal.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS **CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des **PIANOS ET HARMONIUMS**

Pianos mécaniques et électriques
 automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES
avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: Bibliothèque de Littérature musicale :
Une Collection sans pareille de Pièces de Théâtre, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— Rouleauthèque pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

 Le plus grand choix de **CHŒURS** existant 

Vous trouverez tout cela chez

FETISCH FRERES
(S. A.)

— A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY : —

DIEU

HUMANITE

PATRIE

1^{me} ANNEE. — N° 15

LAUSANNE — 10 Avril 1915.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR- ET -ECOLE- REUNIS-)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD: L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

MARIUS VACHON

Les villes martyres DE FRANCE ET DE BELGIQUE

*Statistique des villes et villages détruits par les Allemands
dans les deux pays
avec 41 vues de villes et de monuments historiques
avant et après leur incendie.*

1 volume in-16, 212 pages, Fr. 2.50.

Voici un livre de haute et palpitante actualité, et d'un intérêt extraordinaire, qui offre une réponse, aussi précise et complète que possible, aux angoisses et aux questions qui, du cœur, viennent aux lèvres de tous les honnêtes gens :

Qu'est-ce que les Allemands ont détruit dans les régions et dans les villes qu'ils ont occupées ?

Quel est l'état actuel des monuments historiques célèbres auxquels ils se sont particulièrement attaqués ?

Pourquoi, dans quel but, les Allemands ont-ils ainsi bombardé et incendié tant d'œuvres d'art, entourées jusqu'ici d'une universelle et traditionnelle vénération ?

On ne lira pas sans une vive émotion ces pages, où les descriptions vibrantes des villes d'art et des monuments historiques, victimes du vandalisme allemand, sont complétées par 41 gravures typiques, montrant les plus célèbres édifices avant et après leur destruction.

Cet ouvrage constitue le meilleur instrument de défense et de propagande de la Vérité historique contre le Mensonge allemand.